

Val de Fontenay

RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE

Val de Fontenay est la première gare de l'Est francilien. Avec l'arrivée, à l'horizon 2030, de nouveaux projets urbains et de transport en commun, sa fréquentation va fortement augmenter, d'où l'importance de repenser son aménagement et son fonctionnement pour améliorer la qualité de service pour les voyageurs.

Le projet de réaménagement concerne les espaces à l'intérieur de la gare, pour améliorer les circulations des voyageurs et les correspondances, et les espaces aux alentours de la gare, pour faciliter l'intermodalité (piétons, vélos, bus, etc.).

En phase d'études • www.reamenagement-gare-val-de-fontenay.fr

Mise en service
Horizon **2030**



- Bus
- Dépose-minute
- Places de stationnement adaptées aux personnes handicapées
- Information voyageurs
- Vente de titres de transport
- TAXI Station de taxi
- Services et commerces

Plan présenté à la concertation (2017)

Aujourd'hui

100 000
voyageurs quotidiens

10 000
voyageurs à l'heure
de pointe du matin

2 lignes de RER
et **10** lignes de bus

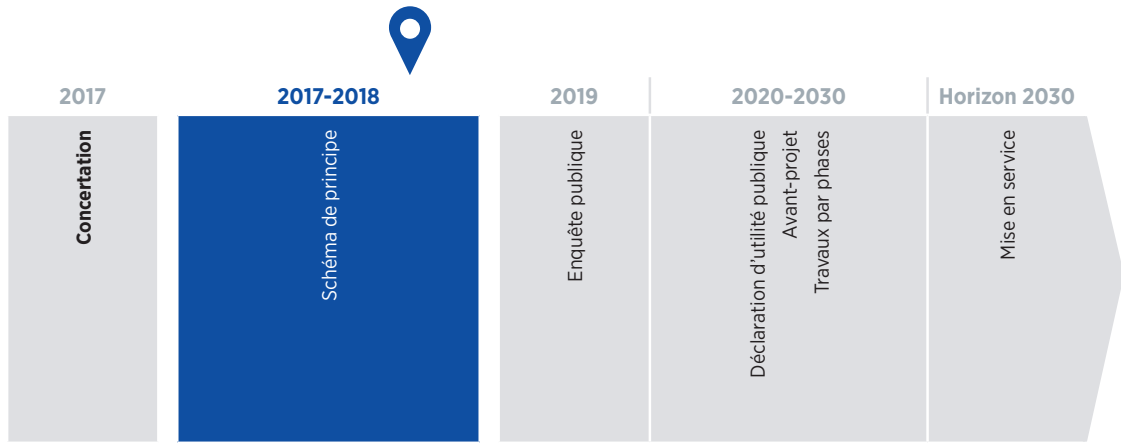
À l'horizon 2030

70 %
de voyageurs supplémentaires

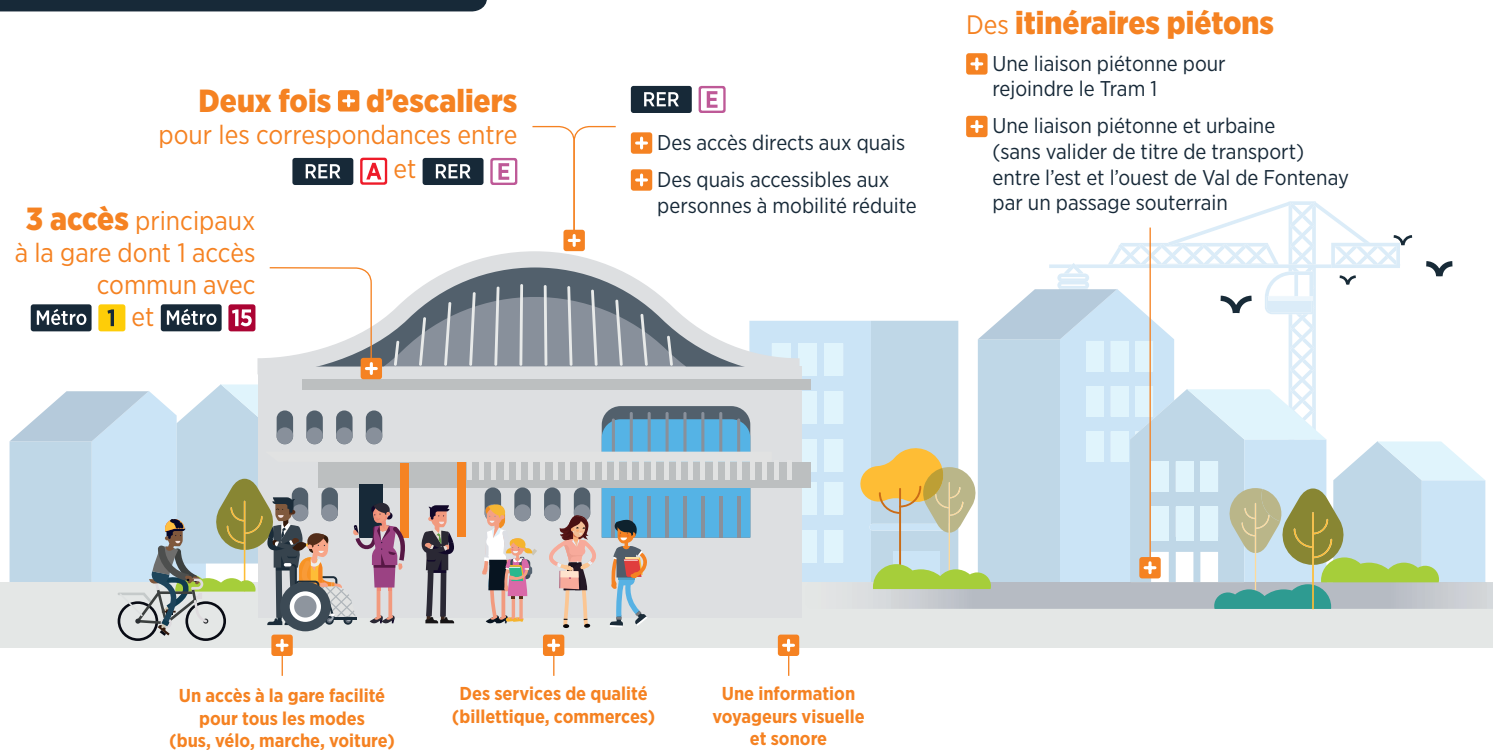
450 000 m²
de projets urbains autour
de la gare

2 nouvelles lignes de métro
et **1** nouvelle ligne de tram

Le calendrier prévisionnel



Le pôle Val de Fontenay en bref



Le financement et les acteurs du projet

LES AMÉNAGEMENTS DU PÔLE



La maîtrise d'ouvrage des études de la concertation et de l'enquête publique est assurée par **Île-de-France Mobilités**, en concertation avec l'État, la **Région Île-de-France**, les collectivités locales (**Département du Val-de-Marne** et **Ville de Fontenay-sous-Bois**) et les opérateurs (**SNCF Réseau** et **Mobilités, RATP** et **Société du Grand Paris**).

Île-de-France Mobilités, autorité de la mobilité durable en Île-de-France, veille au respect du programme, du calendrier et des coûts de l'ensemble du projet.